

Dazu ist unser sehr relativer Wissenspool immer wieder zu memorieren. Ein gutes Beispiel war der entrüstete Einwand zweier bestandener Kollegen auf meine Aussage, dass Vit. D₃ die Sturzfrequenz um mindestens 30% verringere: Das Vit. D₃ korrigiere nur die Folgen. Ich konnte mich aber durchsetzen, indem ich die betreffenden Arbeiten aus Zürich und Basel zitierte. Wie sind denn die Wirkungen an der Herzmuskulatur, am gesamten Gefässsystem, wenn schon die Skelettmuskeln so günstig auf Sturz-Situationen reagieren? Ist in Evaluation. Was bringt denn das «Placebo» B₁₂, wenn über 70% der Altersheimbewohner davon nach-

weislich zu wenig haben? Wie viele Scheinmedikamente haben dennoch eine gute Wirkung, die in naher Zukunft belegt werden kann.

Frage: Ist eigentlich ein Placebo als Placebo nur ein dem jetzigen Unwissenheitszustand angepasstes «Medikament»?

Evidence Based Medicine ist wohl trotz «sicheren», ungefälschten Studien immer noch teilweise beim Durchdenken nicht evident, ausser bei denen, die im Voraus überraschende Resultate erraten können. Wie war's denn bei BCG-Impfung, Polioschluckimpfung, Salkimpfung und Muskelsarkom? Wir wurden sicher-

heitshalber in der Pubertät gegen Pocken geimpft, was 20 Jahre später strikte verboten wurde. 1970 waren Bluttransfusionen vor der Nierentransplantation strikte unerwünscht, kurz darauf eine Therapie. Evident? Ab wann? Warum? Fazit: Unsere Evidenz ist immer wieder äusserst individuell und sehr relativ. Auch was Placebo ist, flottiert.

Eine Reglementierung für den Placebogebrauch wurde von niemandem gefordert.

Dr. med. Josef Bättig, Muttenz

Communications

Examen de spécialiste

Examen de spécialiste pour le titre de spécialiste en chirurgie

Date et lieu:

- jeudi et vendredi, les 29 et 30 avril 2010, Hôpital Berne-Tiefenau
- jeudi et vendredi, les 25 et 26 novembre 2010, Hôpital Berne-Tiefenau

Délai d'inscription:

- vendredi, 29 janvier 2010 pour les examens d'avril 2010
- vendredi, 30 juillet 2010 pour les examens de novembre 2010

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Formation postgraduée médecins-assistants → Examen de spécialiste et sous www.sgc-ssc.ch

Société Suisse de Pneumologie

Fonds de recherche 2010

La Ligue pulmonaire suisse met à disposition de la Société Suisse de Pneumologie un budget de Fr. 80 000.– pour l'année 2010, afin de subventionner des projets de recherche en pneumologie. Les projets individuels ou partiels suivants sont pris en considération:

- Projets cliniques et expérimentaux réalisés dans des institutions suisses de pneumologie.

- Projets interdisciplinaires réalisés par des pneumologues ou des pneumologues pédiatres travaillant en Suisse, collaborant avec des spécialistes en recherche fondamentale, des cliniciens d'autres disciplines, épidémiologistes, spécialistes en médecine sociale et préventive etc.
- Etudes cliniques et épidémiologiques de praticiens en pneumologie.

Exigences: La demande doit être rédigée en anglais et comporter: un résumé synthétique d'une page; un descriptif du projet incluant hypothèse de travail, buts spécifiques, plan d'investigation, sur 5 pages maximum. La demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae de l'investigateur principal. La partie financière comportera un descriptif des besoins, le détail des fonds déjà obtenus ainsi que les autres demandes de subside en cours. Le délai de carence est d'une année si l'investigateur principal a reçu un soutien consécutif de 2 ans. Si le requérant principal n'est pas pneumologue, au moins un des co-requérants doit être pneumologue FMH ou pneumologue pédiatre FMH.

Le Secrétariat central de la SSP, Südbahnhofstrasse 14c, Case postale, 3000 Bern 14 (tél. 031 378 20 30, fax 031 378 20 31, e.frey@lung.ch) délivre les formules d'inscription. Les candidats sont priés de soumettre leur demande *jusqu'au 29 janvier 2010* (date du timbre postal). Les projets soumis seront jugés par le Comité de la Société Suisse de Pneumologie. Les subsides seront accordés à partir du deuxième trimestre de l'année 2010.

Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)

Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg: éthique médicale et projets innovateurs

L'ASSM met à disposition des moyens issus de ce fonds pour soutenir des projets de recherche dans le domaine de l'éthique médicale ainsi que des aides au lancement de projets scientifiques innovateurs pour lesquels il n'existe pas encore d'institutions de soutien établies.

En 2010, la somme de Fr. 250 000.– sera attribuée.

Les candidatures concernant ces aides à la recherche devront être présentées en langue allemande, française ou anglaise. Un montant maximal de Fr. 60 000.– est octroyé par projet.

Les formulaires de demande peuvent être remplis et imprimés sur l'ordinateur (www.assm.ch → recherche).

Date limite d'envoi des demandes: 31 mars 2010.